

Cour d'Appel de Bamako
Tribunal de Grande Instance
de Koutiala

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi



781/PTGI-K

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Droit de 750F payé en compte du greffe

Nous, Mohamed Simpasa
(République du Mali)

Président du Tribunal de Grande Instance de Koutiala

Vu les pièces suivantes

Extrait d'acte de naissance n° 945 de l'année
2009 du Centre principal de Koutiala

Le Nomme : Amadou CERTIFIONS QUE : Hanne

Né le : 21 février 2009

A : Koutiala Cercle de :

Fils de : Hamed et de Ramatau Dembele

Profession : Etudiant

Situation de famille : Celibataire

Domicile : Koutiala

Bénéficie de la Nationalité malienne en vertu des articles 224 et suivants de la Loi
n°2011 - 087 du 30 décembre 2011 portant Code des Personnes et de la Famille.

En foi de quoi le présent Certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Koutiala, le 15 Avril 2025...

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL